

## **2 PLATEAUX DE BUREAUX À LOUER**

### **ZONE ADMINISTRATIVE**

#### **BÂTIMENT G5C :**

**2<sup>ème</sup> étage : 857 m<sup>2</sup> & 4<sup>ème</sup> étage : 860 m<sup>2</sup>**

### **LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EMPLACEMENTS**

Le bâtiment G5C dispose de deux plateaux de bureaux d'environ 850 m<sup>2</sup> chacun, soit une surface totale de 1 717m<sup>2</sup>, disponible à la location.

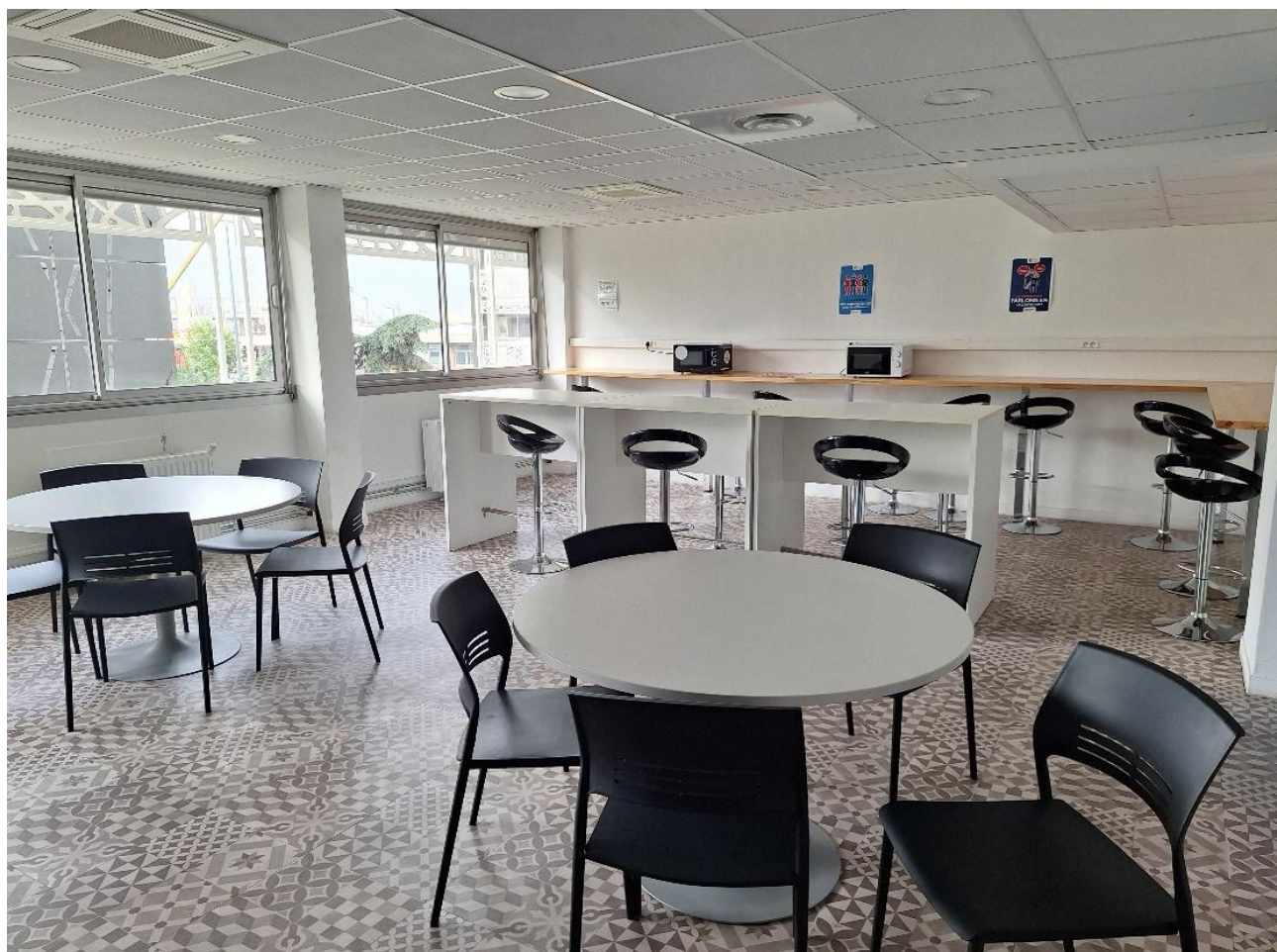
L'un des plateaux se situe au deuxième étage pour une surface totale de 857 m<sup>2</sup>.

Le second au quatrième étage pour une surface de 860 m<sup>2</sup>.

L'accès au bâtiment est sécurisé et les surfaces sont modulables. Possibilité de candidater pour la location de l'ensemble des plateaux.

Localisation: rue de la corderie, proche du péage de Thiais, à proximité de la ligne 14.





## • CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : G5C
- **ESI** : 01/G5C/02/ ?/001 – 01/G5C/04/ ?/000
- **Surfaces** : 857m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage et 860m<sup>2</sup> au 4<sup>ème</sup> étage
- **Disponibilité du bien** : 1<sup>er</sup> décembre 2024, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
  - Activités de bureaux
  - Surfaces rénovées en 2019 offrant des surfaces modulables : bureaux individuels, open-space, salles de réunion, cafétéria, sanitaires, éclairage LED.
  - La consommation d'électricité n'est pas comprise dans le loyer.
  - Respect des activités du secteur.
  - Divisible.

## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Types de contrat** : Convention d'occupation précaire d'une durée de 3 ans.

	<b>REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)</b>	<b>CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)</b>	<b>DEPOT DE GARANTIE</b>
<b>Bureaux</b>	<b>207.09 €</b>	<b>50.44 €</b>	<b>3 MOIS DE LOYER ET CHARGES</b>

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023
  - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
  - Cotisation au centre médico-social : 69 € HT/salarié/an
  - Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
  - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

## **DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 22/11/2024**

### ➤ **Pièces administratives :**

- **Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Dernier bilan comptable**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**

### ➤ **Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le **22/11/2024 à 16 heures**, par voie électronique à l'adresse suivante :

**[Emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:Emplacement.commercial@semmaris.fr)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0** : Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 30** : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30** : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de XX jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

#### Thomas Beltramello

Direction commerciale  
[thomas.beltramello@semmaris.fr](mailto:thomas.beltramello@semmaris.fr)  
+33 1 41 80 81 67 - +33 6 44 51 77 21

### ASSISTANTE AU DEPOT DE CANDIDATURE

#### KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative  
[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)